



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

CAFFES

Question écrite n° 14452

Texte de la question

Mme Brigitte Liso attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les enjeux du phénomène sectaire en France. Selon le centre national d'accompagnement familial face à l'emprise sectaire (CAFFES), on assiste à une forte demande d'aide des familles concernées. De nouvelles mesures de solidarité nationale doivent être prises, en lien avec la MIVILUDES qui contribue à la prévention de la radicalisation, pour soutenir les associations qui travaillent quotidiennement sur ces sujets auprès des victimes. Le Gouvernement a annoncé récemment vouloir améliorer la gouvernance en ce domaine. Elle lui demande de bien vouloir lui préciser ses intentions en la matière.

Texte de la réponse

Les observations recueillies par la mission de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES) le confirment : les dérives sectaires restent un phénomène d'actualité. Elles touchent les domaines spirituel, philosophique ou éthique, mais aussi la santé et le bien-être, le développement personnel, l'enseignement, la formation, ou encore l'environnement. Des entrepreneurs individuels, de très petits groupes comme des grands mouvements savent exploiter les potentialités d'Internet et des réseaux sociaux pour séduire et créer une dépendance. La famille est souvent la mieux placée pour observer les changements de comportement, les ruptures, l'isolement et la mise en danger. Les proches cherchent à comprendre, ils ont besoin d'être conseillés et soutenus, car la déstabilisation et l'emprise mentale sont d'une grande violence pour l'individu victime mais aussi pour sa famille. Le travail avec la famille est aussi un des leviers les plus efficaces pour contrer l'entreprise sectaire. Les associations de soutien aux victimes et à leur famille ont joué un rôle déterminant dans l'émergence, il y a plus de 20 ans, d'une politique publique de vigilance et de lutte contre le phénomène sectaire et la MIVILUDES, chargée de la coordination de cette politique, travaille quotidiennement avec elles. Les associations assurent au plus près le soutien dont ont tant besoin les familles, et elles sont aussi un précieux relais sur le terrain pour sensibiliser sur un sujet encore trop souvent méconnu. Les adaptations de la MIVILUDES aux évolutions du phénomène sectaire, ses relations avec divers organismes consultatifs ou administratifs, la prise en compte des recommandations de la Cour des Comptes, seront au cœur de la mission qui sera confiée à la personne qui sera désignée pour assurer la présidence de la MIVILUDES.

Données clés

Auteur : [Mme Brigitte Liso](#)

Circonscription : Nord (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14452

Rubrique : Sectes et sociétés secrètes

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Premier ministre](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 novembre 2018](#), page 10395

Réponse publiée au JO le : [26 mars 2019](#), page 2769